

Le 26 février 2021

Objet : Situation du poste de CASEH de votre circonscription

Madame l'inspectrice,
Monsieur l'inspecteur,

Le SNUipp-FSU 93 a été alerté par les CASEH qui nous informent que lors du dernier conseil d'IEN, monsieur le directeur académique souhaite que l'expérimentation de la fusion des missions CASEH-ERSEH se fasse dès maintenant.

Or les décisions de CTSD sont prises en vue d'une mise en place en septembre 2021, à savoir une expérimentation sur quatre circonscriptions bien définies dans les documents de la DSDEN : Bondy, Drancy - Dugny - Le Bourget, Drancy, Saint-Denis 3.

Suite à cette alerte, la FSU 93 s'est donc adressée au DASEN, lors du CDEN du 12 février 2021, pour dénoncer cette annonce qui est contraire à toutes les règles élémentaires et à tous les droits. En effet on ne peut pas modifier les missions des personnels en cours d'année, ni pour les collègues nommés-es à titre provisoire, ni à titre définitif.

D'une part, les quatre collègues CASEH concerné-es doivent pouvoir poursuivre le travail commencé dans les écoles auprès des élèves, des enseignant-es et participer au mouvement pour indiquer si la fusion CASEH/ERSEH les intéresse ou pas.

D'autre part, les autres collègues CASEH ne doivent pas subir de pression pour entamer à marche forcée cette expérimentation décidée unilatéralement par le DASEN. En effet, nous savons que les ERSEH sont à bout de souffle et croulent sous la charge de plus en plus importante du nombre de dossiers à gérer. Mais ce n'est pas en transformant la mission des CASEH que cela va régler le problème. La disparation des CASEH est, pour nous, une perte trop importante pour le terrain pour ne pas nous battre contre cette décision. Lors du CTSD, le SNUipp-FSU 93 a d'ailleurs demandé le maintien des postes de CASEH mais aussi la création de nombreux postes d'ERSEH comme nous le faisons depuis plusieurs années.

Nous vous demandons donc de ne pas mettre en application la demande du DASEN qui est contraire à toutes les règles envers les personnels et qui ne répond aucunement à la demande urgente de créations de postes d'ERSEH en nombre.

Veuillez croire, Madame l'inspectrice, Monsieur l'inspecteur, en notre attachement au service public d'éducation.

Les co-secrétaires départementales du SNUipp-FSU 93,
Marie-Hélène Plard – Caroline Marchand

Two handwritten signatures in black ink. The first signature is 'Plard' and the second is 'Marchand'.